

Le pluriel en hongrois

LAJOS NYEKI*

L'opposition singulier/pluriel est une distinction linguistique qui n'implique pas nécessairement la différence référentielle entre l'unicité et la pluralité des signifiés. Les noms dits « collectifs » ou certains totalisateurs (la famille, la foule, la majorité) impliquent la pluralité référentielle tout en représentant la catégorie du singulier linguistique. D'autre part, l'existence de ce qu'on appelle « plurale tantum » (les vacances dans l'acception d'une époque de congé, des funérailles, les ténèbres, les ciseaux, les Etats-Unis, etc.) correspond à une vision de la singularité/pluralité qui est la plupart du temps propre à une langue donnée. En hongrois par exemple, *vakáció* ou *szabadság* (littéralement, « liberté »), *temetés* ou *temetési szertartás*, *sötétség* sont des substantifs qui, pour désigner les mêmes réalités que les mots français cités, s'emploient au singulier. Les « ciseaux » et le « ciseau » se traduisent respectivement par *olló* et *véső*, mots qui, munis de la marque du pluriel -k *ollók*, *vésők* désignent obligatoirement plusieurs de ces objets.

En syntaxe, l'opposition en question se manifeste dans ce qu'on appelle l'accord, qui peut être formel ou de sens (syllepse), mais dont les règles sont loin d'être universelles. Un des buts principaux de cet article est de démontrer que les notions de « congruence »/« incongruence » ne peuvent pas être conçues comme des valeurs en soi, comme des critères universaux de grammaticalité ou d'agrammaticalité, car par ex. en hongrois certains types

* INALCO

Faits de langues, 2/1993

d'incongruence sont obligatoires et dans ces cas, c'est justement le rétablissement de congruences factices qui aurait pour résultat l'inacceptabilité. Le terme hongrois *Egyesült államok*, calque fidèle du mot français, ne peut s'employer qu'avec un prédicat au singulier : *Maga az Egyesült Allamok is tárgyalni kényszerül* (les Etats-Unis lui-même est obligé de discuter) cité par RACZ¹. 1991 33/ > ou bien *Az Egyesült Allamok nem csatlakozott a javaslatához* (« Les Etats-Unis ne s'est pas rallié à la proposition » / cité in *Nyelvművelő...*, 1980,145). Bien sûr, dans ces phrases, le singulier ne concerne pas seulement le prédicat proprement dit, mais aussi les pronoms comme *maga* ou bien les marques possessives, comme dans l'exemple qui suit : *Az Egyesült Allamok magválasztotta új elnökét* (Les Etats-Unis a élu son nouveau président).

1 | PARTICULARITÉS DU HONGROIS

Pour bien saisir le fonctionnement du pluriel dans la langue hongroise, il faut tenir compte d'un certain nombre de particularités que voici :

(1) En hongrois, toutes les marques grammaticales sont postposées : *könyv* (livre) — *könyvek* (des livres), forme qui n'a pas besoin d'article pour signifier l'indéfini au pluriel ; *a fiú beszél* (le garçon parle) — *a fiúk beszélnek* (les garçons parlent), structure dans laquelle l'article défini a n'est pas concerné par la pluralité ; autrement dit, conformément aux observations d'ANTAL (1977, 170, 177), en hongrois ce n'est pas le substantif qui est affecté par telle ou telle marque casuelle ou de pluralité, mais le syntagme nominal dans sa totalité (pour plus de détails, voir § 2 de ce texte).

(2) Ce dernier fait laisse déjà entendre qu'il n'y a pas d'accord à l'intérieur d'un groupe nominal, ce qui n'est pas sans rapport avec l'absence du genre grammatical dans le système.

(3) La langue n'admet aucune ambiguïté phonétique entre un singulier et un pluriel, même les interrogatifs et à plus forte raison les relatifs sont affectés par la pluralité : *ki ?* (*qui* singulier) - *kik ?* (*qui* pluriel) - *mi ?* (*quoi* sing.) - *mik* (*quoi* plur.). Les deux pronoms relatifs animés sont respectivement *aki* et *akik*, leurs variantes impliquant l'inanimé individualisé sont *amely* - *amelyek* ; les pronoms *ami* - *amik*, dans un usage soigné, renvoient à des antécédents non individualisés ou bien, dans un usage quelque peu familier, s'emploient à la place de *amely* - *amelyek*.

1. Endre RACZ, *Az egyezés a magyar nyelvben..* (L'accord dans la langue hongroise), Akad. Kiadó, Budapest 1991.

(4) Une particularité attestée même dans les plus anciens textes concerne les parties du corps multiples ou au nombre pair : les mots qui les désignent sont en général au singulier : *a haja fekete* (son cheveu est noir), *a szeme kék* (son œil est bleu) ; « un cheveu » se disant *egy szál haj* (un brin de cheveu), la traduction de l'adjectif « borgne » étant *félszemű*, littéralement « à mi-œil ». Dans cette vision, l'intégrité de ces parties du corps correspond au singulier grammatical ; celui qui n'a qu'un seul bras est donc *félkarú* (à mi-bras), il n'a des bras qu'à moitié¹.

2 | LE PLURIEL DU SYNTAGME NOMINAL

Le syntagme nominal hongrois se caractérise par l'ordre rigoureux déterminant + déterminé ; tous les éléments adnominaux : articles, numéraux, épithètes, totalisateurs, « compléments de noms » exprimant les valeurs diverses (matière, relation possessive, etc.) y sont antéposés au substantif noyau, et, comme il a été signalé à la partie 1 (1) de ce texte, restent invariables au cours du passage du singulier au pluriel : *a szép és okos szőke hajú lány* (la belle et intelligente aux cheveux blonds fille) — *A szép és okos szőke hajú lányok / pluriel /*. — Un cas particulier est attesté : celui des démonstratifs adnominaux qui présentent une redondance obligatoire rappelant quelque peu l'accord. Leur formule est : pronom démonstratif + article défini + substantif. Le pronom et le substantif sont marqués au pluriel : *ez a lány* (cette fille-ci) - *ezek a lányok* (ces filles-ci) ; *az a lány* (cette fille-là) - *azok a lányok* (ces filles-là). D'après Jolán BERRAR (1967, 453), cette structure remonterait à une formule dans laquelle le substantif aurait été la simple apposition du pronom démonstratif ayant le principal rôle à jouer : * *ezek, a lányok* (celles-ci, les filles) - * *azok, a lányok* (celles-là, les filles). (Voir aussi NYEKI, 1988, 105).

Du point de vue de l'expression de la pluralité, tous ceux qui décrivent le hongrois remarquent l'économie qui se manifeste dans le SN, où l'expression sémantique de la pluralité (à l'aide de numéraux et de quantificateurs qui ont tous le statut de l'adjectif en hongrois) interdit l'emploi de la marque du pluriel sur le substantif : *három lány* (trois filles) - *sok lány* (beaucoup de filles) - *kevés lány* (peu de filles), *minden lány* (toutes les filles) etc. C'est un trait ancestral, dans une charte de 1055, on rencontre l'expression « *harmu*

1. Contrairement à d'autres langues finno-ougriennes, le hongrois ne possède pas de duel. Les expressions comme *félláb* (mi-jambe), *félszem* (mi-œil) sont pour ainsi dire des « contre-duel » (terme de Jean Perrot, communication orale).

ferteu » signifiant « trois étangs », dans laquelle le substantif ne porte aucune marque. Il est vrai que cette règle n'a pas toujours été respectée au cours de l'histoire par tous les usagers, particulièrement après le totaliseur *minden* (tout), comme le suggèrent quelques vestiges employés encore en hongrois contemporain, par ex. *Mindenszentek* (La Toussaint) (voir NYEKI, 1988, 67). Il y eut même un auteur de grammaire, István GELEJI KATONA (1589-1649) qui dans son ouvrage paru en 1645 incriminait l'emploi du singulier. Mais RACZ (1991, 56-57) résume l'opinion générale des linguistes hongrois qui considèrent l'emploi du pluriel dans les cas en question comme des signes de latinismes, en tout cas traduisant des influences étrangères.

Le pluriel dans l'expression de la relation possessive/d'appartenance

Bien que cette relation se manifeste, au niveau où nous plaçons à ce stade de notre article, dans le SN, il nous paraît justifié d'y consacrer un paragraphe à part, d'autant plus qu'en hongrois la possessivation sert pour ainsi dire de transition pour l'exposé des particularités du groupe verbal.

De toute manière, vu le rôle constitutif des références personnelles dans les deux cas, on pourrait avancer sous forme de boutade que la conjugaison n'est autre que la possessivation du verbe, ou que la possessivation est la conjugaison des noms. En tout cas, en hongrois, il s'agit toujours d'employer des suffixes personnels. En partant du mot *Könyv* (livre), le paradigme complet de la possessivation s'établit comme suit :

- *könyvem / könyved / könyve* (mon/ton/son livre) — *könyvünk / könyvetek / könyvük* (notre/votre/livre).
- *könyveim / könyveid / könyvei* (mes/tes/ses livres) — *könyveink / könyveitek / könyveik* (nos/vos/leurs livres).

En observant cette liste, on constate que l'expression de la pluralité est confiée à la marque -k, en ce qui concerne le possesseur, et à la marque -i pour ce qui est de la propriété¹. Ce sont les suffixes de troisièmes personnes accolés au nom désignant la propriété (place après celui du propriétaire) qui servent de « liants » dans le SN possessif : *a lány könyve* (le livre de la fille) - *a lány könyvei* (les livres de la fille) ; *a lányok könyve /* et non *könyvük /* (le livre des filles) — *a lányok könyvei /* et non *könyveik* (les livres des filles).

Notons que dans cette opposition, chacun des quatre termes porte une seule marque distinctive, ce qui est fonctionnellement suffisant pour éviter toute confusion. Nous pouvons donc constater que le principe d'économie

1. Il est à remarquer que la deuxième personne grammaticale est réservée, au singulier aussi bien qu'au pluriel, au tutoiement : quand on dit *könyvetek* ou *könyveitek*, on tutoie ses interlocuteurs. (Le même fait se rencontre aussi dans le paradigme verbal et dans celui des pronoms personnels (cf. § 3))

observé à propos des substantifs précédés d'un quantificateur règle d'une manière générale la constitution du SN. S'il y a confusion, elle ne peut apparaître que dans l'expression de la distance/politesse confiée aux troisièmes personnes grammaticales : *könyve* peut signifier aussi bien « son livre » que « votre livre » (vouvoiement au singulier), etc.

3 | LE PLURIEL DANS LE PARADIGME VERBAL

Que les notions de personnes et de nombre soient en étroite corrélation (fait remarqué entre tant d'autres par RACZ, 1991, 14), rien ne le prouve mieux que l'examen du paradigme verbal hongrois, qui est constitué à l'aide de suffixes distincts et audibles, ce qui rend possible que l'emploi des pronoms personnels participe avant tout de l'« articulation actuelle » du discours (voir entre autres, NYÉKI, 1988, 116), sans être obligatoire pour distinguer personnes et nombres grammaticaux.

Les pronoms personnels appelés abusivement « sujets » sont les suivants (cette présentation respecte l'ordre conventionnel, tout en opposant pour chaque personne le singulier au pluriel) : *én* - *mi* ; *te* - *ti* (tutoiement) ; *ő* - *ők* ; *maga* - *maguk*, *ön* - *önök*, pronoms spécialisés dans l'expression de la distance/politesse toujours liés aux troisièmes personnes grammaticales. En ce qui concerne la conjugaison, le paradigme des suffixes personnels du présent du verbe *néz* : (regarder) s'établit ainsi (le singulier est toujours opposé au pluriel) : *nézek* - *nézünk* ; *nézel* - *néztek* ; *néz* - *néznek*. Les formes au pluriel sont caractérisées par la présence de -k, marque déjà signalée, précédée pour la première et la deuxième personnes des consonnes -n- et -t- dans lesquelles il peut être légitime de déceler les vestiges des pronoms personnels *én* et *te* ; il s'agit donc à l'origine du phénomène d'agglutination dans le sens classique du terme (voir, entre autres, BARCZI, 1963, 57-58, 151-152 ; SAUVAGEOT, 1971, 78-79 ; BERRAR, 1982, 415-416). Nous faisons ici abstraction de la question de l'analogie entre les suffixes possessifs et les suffixes personnels de la conjugaison qui n'intéresse pas directement notre sujet (pour une présentation succincte, voir NYÉKI, 1988, 113).

4 | LE PLURIEL DANS LA PHRASE SIMPLE ET DANS LA PHRASE COMPLEXE

La principale question qui se pose dans ce paragraphe est celle de l'accord sujet/prédicat¹.

Ne seront signalés que les faits les plus saillants. Bien sûr une phrase comme *sok-sok ember járt arra* (beaucoup de gens sont passés par là) peut surprendre à première vue, mais si l'on admet la construction économique d'un SN hongrois, le prédicat au singulier n'est qu'un fait de congruence. Ce qui est plus utile à mentionner, c'est une transformation qu'on fait subir aux phrases du même type, si l'on veut supprimer le sujet nominal en ne gardant que la référence à son nombre. Dans ce cas, le quantificateur doit prendre une forme « adverbiale », caractérisée par la désinence -an/-en, et là, le prédicat sera obligatoirement au pluriel : *Sokan jártak arra* (ils sont passés à beaucoup par là).

Les autres particularités ou tendances se résument comme suit :

- 1) Le cas de plusieurs sujets au singulier : le prédicat peut se mettre au singulier ; c'est même la solution qui est considérée par les puristes comme « la plus conforme à l'esprit de la langue », surtout quand il s'agit de substantifs à référence inanimée ou de noms abstraits (RACZ, 1991, 97) : *a búza és rozs jól fejlődött* (« le blé et le seigle a bien poussé »). Quand les sujets sont à référence animée, le pluriel est plus usuel : *János és Péter sokat fejlődtek* (Jean et Pierre ont fait beaucoup de progrès). Si l'adjectif reste invariable en tant qu'épithète, donc membre intégrant d'un SN, en fonction d'attribut, il s'accorde avec le sujet : *a szép lányok* (les belles filles) - *a lányok szépek* (les filles sont belles).
- 2) Le cas de l'attribut non accordé : A.SAUVAGEOT (1971, 339-41) signale qu'en hongrois moderne, un certain type d'attribut ne s'accorde pas avec le sujet ou l'objet de certains verbes. Il s'agit la plupart du temps d'expressions dans lesquelles l'attribut est le résultat d'une transformation ou l'objet d'une appréciation : *A végtagjaimat bénának / sing. / éreztem* (je sentis les extrémités de mes membres paralysés) ; *De a fiatal emberek tisztességesnek / sing. / bizonyultak* (mais les jeunes gens s'avérèrent honnêtes). Incriminé dans une certaine mesure par certains

1. Ceux qui désirent obtenir des informations exhaustives à ce sujet doivent consulter l'ouvrage d'E. RACZ plusieurs fois cité, tout particulièrement le chapitre 2 (pp. 48-145) ou bien le Manuel du bon usage intitulé *NYELVMŰVELŐ*... (1980, 145-149), texte nettement moins détaillé et plus normatif que le précédent. Nous avons essayé de résumer l'essentiel dans notre grammaire (NYEKI, 1988, 56-58, 67, 117-118).

puristes (voir NYELVMŰVELŐ, 1980, 146) cet usage se confirme, ou tout au moins il produit des variantes plausibles.

- 3) Nom « collectif » ou de matière correspondant à des référents indivisibles : dans l'ouvrage mentionné, SAUVAGEOT cite aussi la phrase suivante *A tegnapi realitások köddé váltak* (les réalités d'hier devenaient brouillard). D'aucune manière cette phrase ne peut être assimilée au cas précédent. Le mot *köd* (brouillard), au singulier aussi dans la traduction française, désigne une sorte de matière indivisible. Ce caractère d'indivisibilité prime d'ailleurs en hongrois ; une phrase comme « les brouillards envahirent le paysage » serait traduite par : *A köd / sing. / belepte la vidéket*. Un cas analogue se présente en hongrois dans la phrase : *a magyarok egykor nomád pásztornép voltak* (NYELVMŰVELŐ..., 1980, 146), dont la traduction est « les Hongrois furent autrefois un peuple de pasteurs nomades ». Le pluriel du mot *nép* (peuple) : *népek* (des peuples) désignerait plusieurs ethnies, ce qui serait incompatible avec la signification de la phrase. (Dans un usage familier, on pourrait certes rencontrer « *népek* », mais dans l'acception : des gens). La phrase est instructive aussi d'un autre point de vue ; elle présente un prédicat verbo-nominal : *nép / sing. / voltak / plur.*. Cette incongruence révèle le conflit qui se manifeste entre l'obligation d'accorder le sujet avec le verbe proprement dit et de maintenir le singulier dans le cas des noms collectifs. D'ailleurs, si l'élément nominal du prédicat admet, sans modification de sens, la pluralité, la congruence est maintenue : *A lányok / plur / szépek / plur / voltak / plur* (les filles étaient belles).
- 4) *Le pluriel du verbe d'existence* : comme dans le type de prédication attributive il n'y a pas de verbe copule en hongrois aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif, les formes qui correspondent à « est » et à « sont » : *van* et *vannak* s'emploient dans le sens de « il y a ». Or l'expression de l'existence dans son sens le plus strict implique le générique qui, comme le partitif, annule l'opposition singulier / pluriel (POTTIER, 1974, 213-214), le pluriel « *vannak* » ne s'impose donc pas en hongrois : *az osztályban van / sing / lány / sing* / (« dans la classe il y a de la fille » = on trouve une fille ou des filles dans la classe) ; il est possible de dire aussi *az osztályban vannak / plur / lányok / plur* /, mais dans cette phrase, la notion d'individualité + indéfini prime sur le sens générique. Le singulier s'impose même avec plusieurs sujets au singulier : *A szárazelemben cink és szén van* (Dans la pile sèche il y a du zinc et du charbon) — Cf. RACZ, 102 — Ce qu'on vient d'exposer se confirme dans une certaine mesure même en français par le fait que « il y a » n'a pas de pluriel proprement dit. Les mêmes formes du verbe d'existence sont aussi utilisées dans la périphrase obligatoire de la prédication pos-

ressive, mais là, le pluriel se rencontre normalement : *van egy nagy hibám* (« il y a une grande ma faute » = j'ai une grande faute) *vannak hibáim* (« il y a / plur. / mes fautes = j'ai des fautes »).

- 5) *L'emploi du générique en hongrois* : le générique, qui se reconnaît à l'article zéro et au singulier obligatoire, a un emploi très répandu en hongrois : *gyümölcsöt vesz/eszik* (« fruit-acc. il achète / mange. » = il achète / mange des fruits) ; *cikket ír* (« article-acc. il écrit = il écrit un article / des articles »), phrase qui se distingue par une nuance difficile à traduire en français, de « *egy cikket ír* », forme dans laquelle, suivant la réalisation prosodique, on envisage l'unicité de l'article (*egy* accentué) ou bien sa nature individuelle, mais indéfinie.
- 6) Dans la troisième partie de son ouvrage, intitulée « Accord et grammaire du texte » (pp. 146-233), RACZ examine l'accord dans les phrases complexes ainsi que dans des structures « transphrastiques », ce qui lui permet d'étudier le fonctionnement des anaphoriques. Cette problématique demanderait un exposé à part. A ce propos, nous ne signalons qu'un fait : à notre avis, la rupture de congruence correspond très souvent à l'apparition d'un énoncé nouveau dans le discours : *Az egész osztály kiabált és tiltakozott a határozat ellen* / un seul énoncé / (Toute la classe criait et protestait contre la décision) ; *Az egész osztály kiabált. Tiltakoztak a határozat ellen* (Toute la classe criait. Ils protestaient contre la décision). Il arrive que le choix entre le singulier et le pluriel a une fonction anaphorique distinctive. Voici un exemple cité par RACZ (p.149) : *A tanár jól felkészítette a diákok at...* / *A szakfelügyelő előtt sikeresen szerepelt* (sing.) / *szerepeltek* (plur.) (Le professeur a bien préparé ses élèves. Il a eu / ils ont eu / du succès auprès de l'inspecteur.). Le singulier enregistre le succès du professeur, le pluriel — celui des élèves. Conformément à la conception bien connue de GREENBERG (I.J.A.L., 1960 : 178-94), tout l'ouvrage implique une distinction typologique entre langues « accordantes » et langues « non-accordantes », suivant les proportions que le phénomène d'accord prend dans tel ou tel système (RACZ 11). Le hongrois appartient plutôt à la deuxième catégorie. A mon avis, en vue d'une classification plus appropriée, il serait utile d'introduire dans l'analyse deux paramètres en ce qui concerne les marques : a) leur audibilité / « non-audibilité » b) leur particularité de position : anté-postposition. Alors que de ce point de vue, le français présente des solutions mixtes, avec une certaine prédominance de l'antéposition et la non-audibilité des marques déjà disparues à l'oral, le hongrois, qu'il s'agisse du SN ou du SV, de l'oral ou de l'écrit possède des marques audibles et postposées, ce qui explique entre autres que l'article n'y est pas affecté par l'opposition singulier / pluriel.